

# SHIPPAGAN

## RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

**DATE :** Le 14 décembre 2023

**HEURE :** 19 h

**PRÉSENTS :** Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Eda Roussel (conseillère), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière), Sonia Ryma Ait kheddache (greffière adjointe par intérim) et Sylvie Goupil McGraw (Trésorière).

**ABSENT:** Laurent Robichaud (conseiller).

**PUBLIC :** Aucun

**1. Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19h06.

**2. Divulgence de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Point à l'ordre du jour :**

**4.1 Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général**

Une résolution a été adoptée le 1er octobre 2018 afin que la municipalité accepte de transférer à partir de 2019 un montant de 10 000\$ par année pour une période de dix ans du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général pour prévoir des coûts d'entretien à la Piscine régionale de Shippagan. Il est proposé par le conseiller Armand Carron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que le conseil autorise de transférer un montant de 10 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2 Transfert du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout**

À la suite d'une projection financière de l'état des résultats au 31 décembre 2023, il est proposé par le conseiller Armand Carron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le conseil autorise le transfert d'un montant de 20 000 \$ du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

SHIPPAGAN  
MAIRE  
GREFFIÈRE

#### 4.3 Demandes de don

La municipalité a reçu plusieurs demandes de dons, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel d'octroyer les montants suivants :

- **Association du Hockey Mineur de Lamèque-Shippagan** pour les aider à défrayer les couts reliés à l'organisation du 58<sup>e</sup> tournoi M13-U13 récréatif-compétitif qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 4 février 2024 – 300 \$;
- **Cercle des femmes acadiennes et francophones de Shippagan**, dans le cadre de leur collecte de fonds pour le Fonds d'aide pour enfants malades de Shippagan et des régions avoisinantes – 300 \$;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h11.

#### 6. Parole au public

La séance se termine à 19h11.

